Trente-huitième année. — N° 28. Un numéro : *dix centimes.* Dimanche 2 Février 1879.

ABONNEMENT.

Saumur :

Un an. . . . . 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an. . . . . 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires;

A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33;
A. EWIG, Rue Fléchier, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez EM. HAVAS-LAFFITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

1er Février 1879.

ÉLECTION

DU NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

Résultat du scrutin :

Nombre de votants. 713
Suffrages exprimés. 670
Bulletins blancs ou nuls. 43

M. Jules GRÉVY. 563
Général Chanzy. 99
M. Gambetta 5
Général Ladmirault, 1. Duc d'Aumale, 1. Général de Galliffet, 1.

M. Jules Grévy est proclamé Président de la République pour sept ans, qui datent du 30 janvier 1879.

Après la proclamation du résultat, le Sénat et la Chambre ont tenu une courte séance pour prendre acte de l'élection.

—

TRANSMISSION DES POUVOIRS.

A l'issue de la séance de l'Assemblée nationale, M. Dufaure et tous les ministres se sont rendus chez M. Grévy pour lui porter le résultat du vote.

M. Dufaure a exprimé la satisfaction que lui causait ce résultat, qui est la récompense de toute une vie de droiture.

Il a exprimé la confiance que M. Grévy emploierait dans la charge suprême, au service de la France et de la République, les mêmes qualités qui l'ont distingué dans les Assemblées et dans le parti républicain.

M. Grévy, très-ému, a remercié les ministres en quelques mots.

Les ministres, pour donner toute liberté au nouveau Président, ont remis entre ses mains la démission collective du cabinet.

Le Président de la République a manifesté le désir de voir les ministres actuels continuer la direction du gouvernement; il les a priés, en tout cas, de garder provisoirement leurs portefeuilles.

Le cabinet actuel reste provisoirement chargé de l'expédition des affaires. Les ministres se réuniront aujourd'hui, sous la présidence de M. Dufaure, pour s'entretenir sur la situation qui leur est faite par les derniers événements et pourvoir aux questions nécessitées par le changement du Président de la République.

Il est probable qu'une circulaire sera envoyée aux agents du gouvernement à l'étranger, au sujet de ce changement.

Peu après la visite des ministres, qui ont transmis régulièrement le pouvoir à M. Grévy, M. le maréchal de Mac-Mahon, en tenue civile, accompagné d'un aide-de-camp en civil, est venu saluer le nouveau Président de la République.

Les honneurs militaires lui ont été rendus par le piquet d'honneur qui formait la haie à la porte de la présidence de la Chambre, où se trouvait M. Grévy.

L'entrevue a été des plus courtoises.

—

On rend unanimement hommage à la façon à la fois noble et digne dont le maréchal de Mac-Mahon a quitté le pouvoir.

Les termes de sa lettre ont reçu une universelle approbation.

Les détails qui ont été donnés sur le dernier conseil tenu par les ministres ne font que confirmer cette impression : M. le Maréchal a annoncé sa résolution aux membres du gouvernement avec une dignité qui les a profondément impressionnés.

Il n'a cessé, dans cette dernière entrevue, d'exprimer les vœux ardents qu'il forme pour la prospérité et la tranquillité de la France.

En se retirant, le Maréchal a serré la main des ministres en les remerciant du concours qu'ils lui avaient prêté. Les membres du cabinet étaient fort émus.

—

Lettre de M. Grévy.

M. Grévy a adressé à 7 heures à M. Bethmont, vice-président de la Chambre, la lettre suivante :

« Monsieur le président,

» C'est avec un profond regret que je » vous adresse ma démission de membre » de la Chambre des députés.

» Je remercie encore mes collègues de la » sympathie dont ils n'ont cessé de m'honorer et qui me suivra, je l'espère, dans » mes nouvelles fonctions.

» Je vous prie, monsieur le président, » d'agréer l'expression de ma haute considération.

» JULES GRÉVY. »

—

Le conseil des ministres a tenu, hier matin, sa première réunion, sous la présidence de M. Jules Grévy, rue Saint-Arnaud.

—

On annonce de nombreuses modifications dans le ministère. On ne croit pas que MM. Dufaure, Bardoux, Teisserenc de Bort conservent leurs portefeuilles. Quant à M. le général Gresley, il est absolument condamné.

M. Grévy répugnerait, dit-on, à garder M. de Marcère.

On parle d'un message présidentiel qui serait lu jeudi.

—

La Chambre a procédé hier au scrutin pour l'élection de son président.

M. Gambetta a été élu par 344 voix sur 405 votants.

Il y a eu 67 bulletins blancs ou nuls, soit 338 suffrages exprimés.

Abstentions très-nombreuses.

M. Gambetta n'a pas pris possession aussitôt du fauteuil présidentiel, ne voulant pas prononcer l'allocution d'usage avant la lecture du message du nouveau Président de la République.

—

Les Chambres sont ajournées à jeudi. Ce jour-là on donnera lecture du Message du nouveau Président de la République. M. Gambetta prononcera son discours d'installation.

M. Grévy désire le maintien du cabinet tout entier, mais M. Dufaure, malgré toutes les instances, persiste à vouloir donner sa démission.

—

Le Maréchal s'est déjà installé dans son hôtel de la rue Bellechasse et partira probablement bientôt pour son château de Lafoirêt, mais il restera encore quelques jours à Paris pour faciliter à M. Grévy les détails de la prise de possession du pouvoir.

—

M. Grévy est allé hier matin rendre visite à M. le maréchal de Mac-Mahon. Ne l'ayant pas trouvé, il s'est rendu rue Bellechasse à l'hôtel du Maréchal.

—

LES DÉMISSIONS.

On annonce que M. le duc d'Aumale s'est démis de ses fonctions de commandant en chef du 7e corps d'armée. D'autres généraux, dit-on, vont suivre cet exemple.

A la nouvelle de la démission du maréchal de Mac-Mahon, MM. d'Harcourt, ambassadeur à Londres, de Gabriac, ambassadeur près le Saint-Siége, de Noailles, ambassadeur près le roi d'Italie, de Vogué, ambassadeur à Vienne, se sont démis de leurs fonctions. Leur exemple a été suivi par M. Emmanuel d'Harcourt, qui a résigné le poste de premier secrétaire d'ambassade qui venait de lui être confié.

Le *Courrier de Bruxelles* annonce la démission de M. de Saint-Vallier, ambassadeur à Berlin.

—

On parle de M. Waddington pour remplacer à Londres le marquis d'Harcourt. M. Teisserenc de Bort remplacerait à Vienne M. le comte de Vogué.

—

On parle beaucoup de l'intention de M. le Président de la République de faire proposer aux Chambres, par les Ministres :

1° Prononcer l'amnistie pleine et entière pour tous les condamnés de la Commune;

2° Abandonner, par un ordre du jour motivé des Chambres, la mise en accusation des ministres du 16 Mai. (*France.*)

—

2

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

RÉCIT PERSAN

BALLADE

(Suite et fin.)

Le discours paraissait bref :
Oui, mais pendant que leur chef
Jetait menace et murmure,
De ne plus écouter rien
Les soldats se trouvaient bien
Et juraient que, d'aventure,

On ne les reverrait pas
Marcher soumis aux combats.
Ainsi, comme une étincelle
Qui s'allume dans les cieux
Et descend aux plus bas lieux
Portant la foudre avec elle,

La colère de sentir
Devant soi toujours surgir
Une autorité nouvelle
Venait, dans l'âme de tous,
Réveiller l'orgueil jaloux
Avec sa haine éternelle.

Tous, au nom de l'équité,
Criaient que l'égalité
Devait régner sur la terre.
Chacun le prenant de haut,
On en arriva bientôt
Aux raisons du cimeterre.

Le sang coulait à vrais flots :
On n'entendait que ces mots :
« Chien ! Brigand ! Voleur de titres ! »
Et, ceux de ces furieux
Qui ne pouvaient faire mieux,
En éclat mettaient les vitres.

Bons semblaient tous les moyens.
Les trop rares citoyens
Qui, de la Perse meurtrie,
Conservaient encore l'amour,
Pouvaient trembler chaque jour
Pour le sort de la patrie.

Or, dans ces temps désolés
Où tous les maux assemblés
Se partageaient le royaume;
Près des portes de Cazbin,
Au bord d'un étroit chemin,
Sous un pauvre toit de chaume,
Un esclave demeurait.
Sans repos il labourait
Un petit coin de rizière.
Quand il recueillait le grain,
Au maître il devait soudain
Porter la récolte entière.

Il ne pouvait même pas
Conserver ce que ses bras
Arrachaient à la nature.
Il était faible, souffrant;
De ses lèvres, cependant,
Ne tombait pas un murmure.

Ses membres presqu'épuisés
S'étant un jour refusés
A ce travail sans relâche,
L'esclave s'agenouilla
Et, de force, les ploya
A leur ordinaire tâche.

Sur une mule monté,
De serviteurs escorté,
Vêtu du drap le plus riche,
Comme un homme dont l'aspect
Doit inspirer le respect,
Passait alors un derviche.

Il vit l'esclave à genoux.
« Holà ! dit-il, sous les coups,
» Celui-ci perdit, sans doute,
» Le sentiment du bonheur.
» Car, c'est le seul qu'au labeur
» J'aperçoive dans ma route.

» Tous les autres, même au loin,
» Prétendent qu'ils ont besoin
» De relever leur fortune.
» Et que l'instant des combats,
» Des vols, des assassinats,
» Est pour eux l'heure opportune. »

Le pauvre homme l'entendit
Et, doucement, répondit :
« Le vrai sens de toutes choses,
» Dieu merci, je garde encore.
» Je fais plus : car, sans effort,
» Je sais pénétrer les causes

» Des malheurs dont tu gémis.
» C'est pourquoi, toujours soumis
» A ce que le ciel ordonne,
» Je ne demande en mon cœur
» Ni bien-être, ni grandeur,
» Ni richesse, ni couronne.

» Que je doive incessamment,
» Pour quelques grains de froment
» Ou de riz creuser la terre,
» Que je manque de pain noir,
» Et, brisé quand vient le soir,
» Que je dorme sur la pierre,

Le général Farre, le candidat de M. Gambetta au ministère de la guerre, remplacera probablement le général Gresley, qui serait investi d'un commandement militaire.

Chronique générale.

LA CRISE GOUVERNEMENTALE.

Nous n'avons pas besoin de dire ici, une fois de plus, combien est grave la situation faite à la France par les malheureuses élections du 5 janvier dernier.

Ce n'est pas seulement l' « ère des difficultés » qui est ouverte, — c'est l'ère des graves périls et des lourdes responsabilités.

C'est maintenant plus que jamais que les vrais conservateurs, — ceux dont la conduite est guidée par l'amour du pays et non par l'amour des places, — c'est maintenant qu'ils sont tenus de redoubler de sagesse et de fermeté. Des circonstances graves sont proches où il faudra de l'intelligence, du patriotisme, du sang-froid et du courage.

Mais la parole est aujourd'hui aux événements.

Nous lisons dans l'*Union* arrivée hier matin :

« La résolution du Maréchal de refuser sa signature à des mesures dont la conséquence serait la désorganisation de l'armée n'a pas faibli une seule minute.

» En conséquence, il s'est retiré.

» Il n'a pas voulu capituler une dernière fois avec sa conscience ; ce n'est pas l'heure de rechercher la part de responsabilité que l'histoire pourra lui imputer dans les tristes événements dont l'origine remonte au 20 novembre 1873 et qui vont se précipiter de plus en plus.

» Le Maréchal, au lieu d'abandonner la partie, aurait-il dû, aurait-il pu rester à son poste avec l'intention d'opposer désormais une résistance énergique aux entraînements révolutionnaires? Nous le croyons ; et, suivant l'aveu d'une feuille radicale, il l'aurait pu sans porter la moindre atteinte au pacte constitutionnel. Une occasion favorable s'offrait de retourner contre les coalisés de la gauche le mot de M. Thiers contre les Bourbons, et d'en faire une application qui aurait été la juste revanche de 1830. Ce n'était pas un coup d'Etat, c'était l'application stricte de la Constitution, tandis qu'en 1830 M. Thiers et les libéraux de cette époque faussaient le texte et l'esprit de la Charte, dans laquelle ils prétendaient enfermer la royauté.

» Mais à quoi bon raisonner sur une telle hypothèse, quand nous sommes au moment où la démission du Maréchal, puis la nomination de son successeur, sont devenus des faits « officiels » !

» Les gauches ont pris leurs mesures, et la France apprendra presque à la fois la retraite du vieux soldat et son remplacement par un « habit noir », suivant l'expression du *Journal des Débats*. Rien de plus aisé, au témoignage unanime des journaux de la gauche, que cette substitution. C'est possible, puisque leur parti a la majorité dans le Congrès. Seulement, lorsqu'ils ajoutent : rien de plus simple ! il est permis de leur faire observer que tout dépend de l'acceptation donnée à ce mot. Ils invoquent les textes de la Constitution, à l'effet de prouver qu'un tour de main suffit pour exécuter toutes les opérations matérielles que nécessitent les circonstances. A ce point de vue, nulle contestation. Mais les républicains se hâtent trop de décider que dans les conditions où se trouvent la France et l'Europe, c'est une chose simple et de peu de portée que la substitution d'« un habit noir » de la gauche à un maréchal de France. Ceux qui, parmi eux, s'intitulent modérés ne sont pas les moins hardis à formuler cet oracle. Nous souhaitons qu'ils ne soient pas trop vite détrompés. »

Pour la *Gazette de France*, « la crise a ceci de particulièrement grave qu'elle touche au principe même de l'organisation de l'armée sur des bases exclusivement républicaines, avec des officiers républicains ». Le départ du Maréchal ne fait donc que l'aggraver encore.

Comme nous l'avait annoncé la correspondance Havas, M. Grévy l'a emporté à une forte majorité, avec l'appui des journaux républicains, et l'on a remarqué que pas un organe un peu sérieux n'a proposé M. Gambetta.

Celui-ci semble, depuis le 20 janvier, avoir perdu beaucoup de terrain. Il y a deux mois, l'*Italie* lui prédisait qu'avant peu il « s'embrouillerait » ; l'heure est-elle arrivée pour le chef de l'opportunisme?

***

Dans la journée de mercredi, tous les ambassadeurs, présents à Paris, et une grande quantité de généraux sont venus se faire inscrire à l'Elysée.

***

Voici les nominations que le Maréchal aurait refusé de signer :

Le général Farre devait aller à Limoges, en remplacement du général de Lartigues ;

Le général Clinchant à Lyon, en remplacement du général Bourbaki ;

Le général Saussier ou le général Gallifet à Orléans, en remplacement du général Bataille ;

Le général Billot à Montpellier, en remplacement du général Ranson.

Les quatre chefs de corps d'armée qui devaient être mis en disponibilité, MM. les généraux Bourbaki, Bataille, de Lartigues, Ranson et de Montaudon, auraient adressé mercredi leur démission.

***

Le ministre de l'intérieur a passé toute la nuit de mercredi à jeudi en conférence avec des députés. Il a reçu, dit-on, la visite de M. Gambetta accompagné de M. Spuller vers une heure du matin. Le préfet de police a eu avant-hier matin une longue entrevue avec M. de Marcère.

***

On nous affirme que M. Gambetta aurait décidé ses amis à déposer une contre-proposition d'amnistie excluant les individus coupables d'incendie, de pillage et d'assassinat des otages.

***

Les *Tablettes d'un Spectateur* prétendent avoir entendu des députés déclarer que si le Maréchal ne s'était pas retiré, il eût fallu le mettre en accusation.

***

La Loterie nationale. — On s'est vivement préoccupé, au bureau de la conservation des lots, du long et difficile travail que va créer la vérification à la souche des billets gagnants.

On peut se rendre compte de la difficulté matérielle de cette opération, si l'on songe qu'il y a 12,000 carnets ayant chacun 1,000 numéros.

Rien n'a encore été arrêté relativement aux époques auxquelles les « gagnants » pourront présenter leurs billets.

Afin d'éviter l'encombrement qui ne manquerait pas de se produire, M. Marteau a demandé à M. le ministre des finances, auquel ressort la délivrance des lots, qu'il soit fixé un jour de présentation des billets pour chaque *centaine de mille*, dans les 12 séries, c'est-à-dire que si les gagnants compris entre les numéros 1 et 100,000 se présentent le 14 février, ceux compris entre le numéro 100,001 à 200,000 devront se présenter le 15, et ainsi de suite.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Dès hier, le Conseil municipal de Saumur s'est réuni en séance extraordinaire et a envoyé au nouveau Président de la République l'adresse suivante :

A MONSIEUR GRÉVY,
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

« Monsieur le Président,

» La sincérité du gouvernement de la » République prend sa date de votre avènement à la première magistrature de la » France.

» Jusque là, une inquiétude, malheureusement trop justifiée, se maintenait et pesait sur l'esprit public ;

» Avec vous, la confiance renaît subitement.

» La grande honorabilité de toute votre » vie, votre caractère ferme et droit, vos » longs services et votre dévouement absolu » à nos institutions républicaines, nous » présagent un avenir d'ordre, de paix et » de progrès, gage certain de prospérité.

» En félicitant le Congrès d'avoir, par » son vote, consacré la grande manifestation nationale du 5 janvier, les membres » du Conseil municipal de Saumur sont » unanimes pour vous adresser l'hommage » de leur respectueux attachement.

» Saumur (Maine-et-Loire), 31 janvier 1879. »

Ont signé : MM. Lecoy, — Bodin, — Abellard, — Perdriau, — Coulon, — Bouilly, — Considérant, — Neveu, — Boret, — Deschamps, — Girandier, — Rousteaux, — Combier, — Delamarre, — Jardin, — Terrien, — Liénard, — Luard, — Guédon.

La Loire ne marquait plus, aujourd'hui samedi (midi), que 4m 20 à l'étiage du pont Cessart.

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

« Les dégâts causés par le verglas ont été, dit-on, sans importance dans la forêt domaniale de Loches ; mais il paraîtrait qu'il n'en a pas été de même dans la forêt de Chinon. Les ravages ont surtout porté sur les sapinières, qui sont aujourd'hui dans un état pitoyable. Les autres essences ont éprouvé des dommages qu'il n'a pas encore été possible d'apprécier. Les branches d'arbres, tombées dans les allées, sous le poids des glaces, offrent un tel enchevêtrement que l'on ne peut pénétrer dans le bois. On ne pourra se rendre un compte exact de l'étendue du désastre que dans quelques jours, lorsque le déblaiement des principaux passages aura permis de pénétrer jusqu'au centre de la forêt. »

TOURS.

Création d'une Société de tir militaire.

Nous apprenons avec plaisir, dit l'*Indépendant d'Indre-et-Loire*, que l'autorité militaire vient de prendre l'initiative de la création d'une Société régionale spéciale aux officiers, sous-officiers et soldats de la réserve, de l'armée territoriale et de la réserve de l'armée territoriale. Cette Société, qui compte déjà beaucoup d'adhérents dans le département, inaugurera son tir à Tours, en avril prochain, avec le matériel mis à sa disposition par la garnison de la ville.

Moyennant une cotisation de quelques francs, les militaires appartenant à nos réserves pourront, à certains jours désignés, venir s'exercer et concourir aux prix qui seront distribués par la Société.

De plus, une circulaire ministérielle donne avis que chaque membre des sociétés de tir, fondées par l'autorité militaire, aurons droit, pour se rendre au lieu du tir, à la demi-place sur tous les chemins de fer. C'est un avantage énorme que chacun saura apprécier.

REVUE SAUMUROISE.

La quinzaine.

Les jours se suivent et... se ressemblent. — Neiges et verglas. — Théâtre : la *Favorite* ; — Donizetti ; Mlle Bastard ; — M. Rougé ; — les représentations de la compagnie Masset et Simon ; — le *Postillon* ; — expériences du Phonographe. — La Loterie. — Ce qu'il en coûte pour guérir un rhume de cerveau.

On dit que les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Ceci ne peut guère s'appliquer actuellement à la température, aucune variation sensible ne s'étant produite depuis deux mois. Janvier, qui vient de finir, a eu beaucoup d'analogie avec décembre, et l'hiver n'a pas cessé de régner en maître. Pluies glaciales, neige, givre, verglas, tel a été le bilan de la dernière quinzaine.

Le verglas, — qui pendant deux jours a rendu assez difficile la circulation dans les rues de notre ville, — a causé des dégâts incalculables, on ne le sait que trop, dans plusieurs contrées des bords de la Loire, notamment entre Orléans et Tours, où il s'est montré d'une façon véritablement surprenante. Les journaux ont décrit l'étrange spectacle offert par les arbres couverts de stalactites merveilleusement découpées.

Nous n'avons pas eu de neige à Saumur la semaine dernière, mais elle a tombé en telle abondance sur la ligne d'Orléans, que les communications ont été momentanément interrompues.

Une véritable avalanche de neige s'est également abattue sur Paris. Comme la surface de cette ville dépasse 7,800 hectares, on a calculé, d'après une observation faite à Montsouris, que le volume de neige tombée à Paris pendant vingt-quatre heures dépassait, suivant toute probabilité, 10,000,000 de mètres cubes.

En vérité, il nous tarde de voir la *saison des frimas* faire place au printemps. Si celui-ci se montre clément, nous l'aurons bien mérité par ce rude et long hiver. On peut admettre que le givre, la neige et le verglas forment des tableaux très-pittoresques, mais on préférerait et on attend avec impatience les rayons d'un soleil bienfaisant, la pousse des boutons et la moisson des violettes.

***

Les représentations brillantes se succèdent au théâtre de Saumur. Dans notre dernière chronique, nous constations le succès hors ligne de la *Reine Topaze*, ce charmant opéra que tout le monde veut revoir ; aujourd'hui, nous parlerons tout d'abord de la soirée du 20 janvier.

La *Favorite*, qui est l'un des opéras les plus populaires, tient sa place parmi les chefs-d'œuvre de Donizetti. La *Lucie* et la *Favorite* dans le style pathétique, l'*Elisire d'amore* et *Don Pasquale* dans le genre bouffe, la *Fille du Régiment* comme opéra-comique, sont en tête de la longue liste d'ouvrages que ce maître a écrits et dont la plupart sont presque inconnus en France.

Jamais cerveau humain n'a montré une aussi étonnante fécondité que celui de Donizetti. Quand on songe à la quantité d'opéras qu'il a conçus et au petit nombre d'années qu'une mort précoce lui a permis de consacrer à son art, on est stupéfait de la merveilleuse facilité de ce brillant génie.

» De mon sort je suis content. »
Le derviche, en l'écoutant,
Cria : « Je rencontre un sage ! »
« Non, dit l'esclave humblement ;
» Je suis chrétien seulement,
» Mais c'est encore davantage. »

Le derviche, stupéfait,
Reprit : « Mon voyage est fait.
» Je ne cherchais qu'à m'instruire
» Et j'apprends tout dans un mot ! »
Il tourna bride aussitôt,
Chez lui se fit reconduire.

Puis, répétant sagement
Que d'un tel enseignement
On doit garder la mémoire,
Il fit choix d'un parchemin
Où, de son habile main,
Il écrivit cette histoire.

Il n'omit aucun détail
Et, terminant son travail
Par le mot qu'il jugeait grave,
Il embellit d'un rayon
D'azur et de vermillon
La réponse de l'esclave.

Le livre ensuite fut mis
A l'adresse de Paris,
On en réclamait l'usage.
Mais, las ! le conte sacré
En route s'est égaré.
Avouez que c'est dommage.

Tel est le récit persan
Qu'un ménestrel, en passant,
L'an dernier, me fit connaître.
Je vous l'ai chanté bien mal.
J'ai regret... mais, c'est égal,
Vous y songerez peut-être.

Marthe LACHÈSE.

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉATRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 3 février 1879,

GRAND SUCCÈS

Une 2e représentation de :

LA REINE TOPAZE

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Lockroy et Léon Battu, musique de VICTOR MASSÉ.

Les principaux rôles seront joués par Mlles Marguerite NAU, THIBAUT, MM. LE ROY, ROUGÉ, SUREAU et DESCAMPS.

Bureaux à 7 h. 1/2 ; rideau à 8 h.

La *Favorite* nous a donné plusieurs fois l'occasion d'entendre des artistes de grand talent, mais aussi, il faut bien le dire, quelques médiocrités peu dignes de l'œuvre, surtout au nombre des interprètes du rôle de Léonor.

***

Pour la représentation de la semaine dernière, le programme portait en vedette : Mlle Gayet, *forte chanteuse*, etc. Mais cette artiste n'ayant pas obtenu la veille, à Angers, le succès que l'on espérait, la direction s'est vue dans la nécessité, avant de se rendre à Saumur, ou de changer le spectacle annoncé, ou d'avoir recours *extemplo* à une autre cantatrice.

Telle est la circonstance qui nous a valu cette bonne fortune de posséder Mlle Bastard, chanteuse contralto du Grand-Théâtre de Nantes. A quelque chose malheur est bon.

Le nom de Mlle Bastard ne nous était point inconnu : déjà il avait figuré, ces dernières années, parmi ceux des principaux lauréats du Conservatoire ; et, depuis le commencement de la saison théâtrale, la jeune artiste a joué à Nantes avec succès la *Favorite*, *Hamlet*, le *Trouvère*, la *Reine de Chypre*, etc.

Douée d'une bonne et large voix de contralto, Mlle Bastard, indépendamment de son talent, est une fort belle personne, ce qui ne nuit pas au théâtre, quoi qu'on en dise, l'illusion scénique n'étant pas un vain mot. Elle s'est parfaitement acquittée du rôle de Léonor, qui lui est favorable, en exceptant, toutefois, les notes basses écrites pour des voix exceptionnelles, comme celle de Mme Stolz, et que bien des chanteuses se dispensent forcément de donner. Mlle Bastard joue avec âme, et c'est avec une énergie pleine de sentiment et d'expression déchirante qu'elle a dit les splendides morceaux de l'admirable partition.

Le public a témoigné toutes ses sympathies à l'artiste du théâtre de Nantes : applaudissements et rappels l'ont remerciée du plaisir qu'elle a fait éprouver.

***

C'est dans la *Favorite* que Mlle Bastard accomplissait, il y a environ trois mois, son premier début à la salle Graslin ; c'était aussi dans la *Favorite* que, deux ans auparavant, M. Rougé faisait son apparition sur la même scène ; dans l'œuvre de Donizetti également, les deux artistes viennent de se rencontrer sur le théâtre de Saumur.

***

Le rôle d'Alphonse a été un triomphe pour notre baryton ; nous avons retrouvé dans cette soirée le véritable Rougé, l'éminent chanteur et parfait comédien que le public dilettante n'avait point oublié.

Dès le commencement du second acte, lorsque M. Rougé a lancé ses premières notes, l'enthousiasme de l'auditoire est allé *crescendo* ; les salves d'applaudissements se succédaient à courts intervalles. Cependant, on ne voulait rien perdre des magnifiques morceaux : *Jardin de l'Alcazar...*, *Pour tant d'amour*, etc., ni des inflexions déliées, ni des vibrations de cette voix chaude, d'un timbre si sonore et si doux en même temps. Impossible de déployer plus de grâce et d'harmonie dans l'interprétation générale du rôle ; tout a été dit par l'artiste avec ce style remarquable qui l'a placé au rang des chanteurs les plus distingués.

M. Rougé représentait un roi de Castille dont il avait emprunté le costume... mais n'avions-nous pas bien réellement devant nous *un roi du chant ?*

M. Le Roy, l'agréable ténor, devra, ce nous semble, aborder le moins possible les rôles de grand opéra comme celui de Fernand, non qu'il ne soit capable de les interpréter d'une façon suffisante, mais à cause de la fatigue qui doit en résulter pour sa voix. Certes, nul mieux que lui ne phrase purement dans le sentiment voulu ; en se servant des moyens d'exécution qu'il possède, M. Le Roy, musicien consommé, chanteur d'un talent incontestable, arrive à l'effet et triomphe là où de plus vigoureux lutteurs ont succombé. La raison en est toute simple : il connaît les ressources de sa voix et les conditions de succès à obtenir. Mais c'est dans la *Reine Topaze* surtout que chacun devra entendre ce digne partenaire de Mlle Nau.

Nos compliments aussi à M. Sureau, chargé du rôle de Balthazar, et qui a contribué à rendre très-satisfaisante l'interprétation de la *Favorite*.

***

Deux représentations de la compagnie Masset-Simon, en tournée artistique, ont eu lieu sur notre scène à trois jours de distance : la première se composait d'une nouveauté, les *Provinciales à Paris* ; la seconde de *Niniche*, déjà jouée l'été dernier ; chaque fois, le spectacle commençait par le *Chant du Coq*, charmante comédie de M. de Najac.

Pour la soirée de jeudi, nos rues étaient transformées en véritables *skating*, ce qui n'a pas empêché un nombreux public, malgré le verglas, de se diriger vers la salle de spectacle. A Angers, ce jour-là, la température obligeait le théâtre à faire relâche..... Et l'on viendra parler de l'indifférence des Saumurois pour l'art dramatique !

Dimanche, la salle était littéralement comble des frises au parterre. C'est avec une rare perfection que *Niniche*, pièce d'une gaieté folle, a été interprétée par la société parisienne ; aussi le public a-t-il prodigué ses plus chaleureux applaudissements à Mlle Tassilly (la *petite* Niniche !), à MM. Noël-Martin, Emmanuel et Dumoulin.

***

Les artistes d'Angers ont donné, mercredi, une représentation du *Postillon de Lonjumeau* dont nous n'avons à dire rien de particulier. La musique d'Adolphe Adam a permis à M. Le Roy de se distinguer une fois de plus. Mme Rita Lelong a rempli avec son talent habituel le rôle de Madeleine, la gracieuse compagne du « galant postillon ».

Mais la *great attraction* de la soirée étaient les expériences si intéressantes du phonographe Edison, cette merveilleuse invention qui a fait tant de bruit l'an dernier dans la presse européenne.

Pour beaucoup, c'était là un spectacle complétement inconnu.

Le conférencier, M. Lambert Thiboust, a expliqué le mécanisme de l'admirable instrument ; puis, ainsi que les journaux des villes voisines nous l'avaient appris, il a fait répéter au phonographe des phrases, des fragments de discours, des morceaux de chant.

L'expérience du cornet à pistons a obtenu un plein succès. C'est bien tel que l'*Echo Saumurois* en a donné la description il y a peu de jours. Un morceau de la *Traviata*, exécuté par un artiste de l'orchestre, a été reproduit avec une étonnante fidélité par le phonographe, lequel a encore répété deux fois le même air accompagné de cris et d'exclamations que le conférencier y avait intercalés. L'invention du célèbre Américain est vraiment très-curieuse et surtout très-extraordinaire, malgré sa simplicité.

***

Et la roue tournait, tournait toujours !...

Depuis dimanche, en effet, a-t-elle assez tourné la roue de la Loterie nationale, cette fameuse Loterie qui a tant occupé et occupe encore les esprits !

Hélas ! le tirage des gros lots est venu renverser les fragiles châteaux édifiés par une foule de gens qui conservaient l'espoir d'être favorisés du Hasard. Il ne reste plus maintenant que de tout petits lots ; mais on ne cesse de vérifier chaque jour la liste officielle et on se contenterait maintenant de l'objet le plus minime, après avoir rêvé du service d'orfévrerie, de la parure et des rivières en diamants.

***

Pour finir, que l'on nous permette, par cette température féconde en rhumes et en coryzas, une anecdote de circonstance.

Le czar Alexandre II était enrhumé du cerveau, une maladie ridicule, plus désagréable encore, et qui atteint les têtes couronnées aussi bien que les plus humbles citoyens.

Fidèle à ses habitudes militaires, S. M. voulut employer un remède de caserne, remède qui du reste en vaut peut-être bien un autre : le suif. — Il se fit apporter, chaque soir, une chandelle dans sa chambre à coucher.

On acheta donc des chandelles pour l'empereur ; on les achetait à la livre, on les comptait au quintal ; les comptes passaient de main en main, suivant la filière administrative.

Enfin, au bout de quinze jours, le czar était complétement rétabli. Il avait employé pour 10,000 roubles de chandelle !

Quarante mille francs de suif ! Il y aurait eu de quoi guérir tous les coryzas de l'empire moscovite.

L. D.

1er février 1879.

Faits divers.

Les journaux à Paris. — Il se publie actuellement à Paris 1,190 journaux. Tel est le renseignement que nous puisons dans le *Catalogue des journaux*, qui vient de paraître, portant la date de janvier 1879, et qui est la 3e édition du manuel si utile à la presse, publié par la librairie Brunox (Daffis), spéciale pour les publications bibliographiques.

Le nombre des journaux politiques quotidiens qui se publient à Paris est de 40, celui des revues politiques de 14.

On compte, en outre, comme paraissant à Paris, 153 journaux consacrés aux matières commerciales et financières ; 139 de lecture récréative ; 134 de technologie et d'industries diverses ; 104 de jurisprudence et d'administration ; 90 de littérature, philologie et bibliographie, 80 de médecine et de pharmacie ; 48 de sciences proprement dites ; 38 de sciences agricoles ; 31 d'instruction ; 26 d'art militaire et de marine ; 23 de géographie ; 23 de sport, etc.

Il en existe 18 consacrés aux beaux-arts ; 4 de photographie ; 8 d'architecture ; 15 de musique ; 17 de théâtre et 70 de modes, dont 3 pour la coiffure.

L'Exposition universelle de 1878 a fait naître 11 publications périodiques.

***

Une femme électrique. — Il vient de se passer aux Etats-Unis un fait qui nous paraît être, pour la science, du plus haut intérêt. Une dame de Nevada-City souffrait depuis longtemps de douleurs névralgiques ; tous les traitements connus n'avaient pu atténuer ses souffrances. Elle essaya de l'électricité et fut soumise pendant quelques mois au contact d'une batterie électrique ; elle n'obtint aucun soulagement et cessa ce traitement il y a environ dix-huit mois. Pendant le cours du traitement et depuis qu'elle avait cessé l'électricité, le docteur n'avait remarqué en elle rien de particulier.

Dans les premiers jours de janvier, de légers froids se firent sentir aux articulations. Trois jours après, en entrant dans une chambre obscure pour y prendre une robe de laine, quel ne fut pas l'étonnement de cette dame de voir son bras entouré d'une lueur phosphorescente, et de ressentir peu après une commotion semblable à celle d'une pile électrique.

Elle raconta le fait à son médecin, qui ne voulut pas y croire. Alors, éteignant la lumière, elle déroula ses cheveux ; une traînée lumineuse s'en dégageait à chaque coup de peigne. On entendait de petits pétillements semblant sortir des dents.

Force a été au médecin de croire ; mais il n'y comprend rien. Pour le moment, cette dame est une bouteille de Leyde.

***

Jusqu'où va la contrefaçon. — La *Pall Mall Gazette* dit qu'on fabrique de faux œufs à San-Francisco.

Voici le procédé à l'aide duquel on peut faire des omelettes chimiques en Californie :

L'albumine est imitée au moyen d'un mélange de soufre, de charbon et de matière grasse que l'on retire des abattoirs et qui est liée avec du mucilage. Le jaune est fait avec du sang, du phosphate de chaux, de la magnésie, du muriate d'ammoniaque et des acides oléique et margarique, le tout coloré avec du chrome.

Les coques sont moulées dans un moule en terre de pipe avec du gypse, du carbonate de chaux et de l'oxyde de fer. Lorsque la coque est durcie, le blanc y est introduit par un petit orifice pratiqué dans le bout le plus petit, et pressé contre les parois ; on y met ensuite le jaune, qu'on couvre encore avec de l'albumine ; l'orifice est ensuite bouché avec du ciment. On assure que de nombreux barils de ces œufs ont été embarqués pour l'Est pour y être consommés, et il ne serait pas impossible que des maîtres de gargotes anglaises, à la recherche d'une nourriture substantielle, mais économique, les accueillissent avec faveur.

LA TOILETTE DE PARIS

Journal illustré des dames,

Paraissant une fois par mois.

Bureaux, 25, rue de Lille.

Nous recommandons tout particulièrement à nos lectrices le journal la *Toilette de Paris*, une des meilleures publications consacrées à la mode. Le journal la *Toilette de Paris* est composé de 8 pages entièrement occupées par les gravures de toutes sortes qu'il donne à profusion : confections et toilettes pour tout âge, y compris une quantité de costumes pour enfants, lingerie, coiffures, chapeaux, travaux d'aiguille, crochet, broderie, tapisserie, dentelle, etc., accompagnées de descriptions très-détaillées.

Les patrons imprimés, pouvant être facilement découpés, permettent aux abonnées de faire elles-mêmes, ou de faire faire, sous leur contrôle, tous leurs vêtements.

Ajoutons qu'une excellente chronique donne de sérieux renseignements sur la mode en général, signalant les étoffes nouvelles et répudiant tout ce qui est du domaine de l'excentricité.

Nous le répétons, la *Toilette de Paris* est un journal utile, absolument technique et pratique, indispensable aux couturières, modistes et lingères, de même qu'aux dames qui aiment à être tenues au courant des véritables modes nouvelles.

PREMIÈRE ÉDITION : Comprenant par livraison mensuelle un numéro de huit pages grand format orné d'un grand nombre de dessins, une gravure coloriée et une feuille de patrons imprimée grandeur naturelle.

DEUXIÈME ÉDITION : Comprenant, outre les éléments de la première édition, un patron découpé en grandeur naturelle d'une des toilettes représentées par les gravures.

	1re édition.	2e édition.
Paris et Départements.	1 an, 6 fr.	12 fr.
Union Postale.....	1 an, 7 fr. 50	15 fr.

La modicité du prix d'abonnement ne permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat-poste à l'ordre de M. le gérant de la *Toilette de Paris*.

Un numéro spécimen est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie ou par carte postale, à l'administration de la *Toilette de Paris*, 25, rue de Lille, Paris.

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE
EN FORMATION DES

MINES D'ARGENT

ET FONDERIES DE BINGHAM

CAPITAL : 17,000,000 DE FRANCS

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

AUX

34,000 Actions de 500 Francs

FORMANT LE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mis de Banneville, G. O. ✻, Ancien Ministre.
M. Buchot ✻, Administrateur de la Société d'assurances La Foncière.
M. Dommartin ✻, ancien Juge au Tribunal de Commerce de la Seine.
M. Lemoine, Ingénieur, Administrateur du Crédit Mobilier.
M. le Cte de Maugny ✻, ancien chargé d'Affaires de France.
M. Outrey, C. ✻, Administrateur des mines du Laurium.
M. Ch. Rugel, Banquier.
M. le Cte de Vassal-Montviel.
M. Welche, C. ✻, Ancien Ministre.

EXPOSÉ :

Le but de la Société est l'acquisition immédiate, déjà assurée par contrat, de la propriété des mines d'argent, fonderies, ateliers et dépendances de **Old Telegraph** (Utah), l'une des plus riches de l'Amérique actuellement en pleine exploitation et dont les bénéfices nets sont de **346,500 francs par mois.** Les développements et améliorations actuels doivent, dès cette année, doubler les bénéfices.

VERSEMENTS :

En souscrivant..... 250 fr. } 500 fr.
Le 22 février..... 250 fr. }

La cote officielle sera demandée aussitôt après la constitution de la Société.

SOUSCRIPTION OUVERTE

JEUDI 6 ET VENDREDI 7 FÉVRIER

A PARIS, à la Société anonyme de Crédit Mobilier, 15, place Vendôme ;

EN PROVINCE, chez tous les Banquiers, ses correspondants.

On peut, dès à présent, souscrire par correspondance.

On peut se procurer au Crédit Mobilier tous les rapports, prospectus et statuts.

Maladies de l'Estomac, Goutte, Gravelle. — *Voir aux annonces : P. de Beaufort et Salicylate de Lithine.*

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La Revalescière guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée,

dyssenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydropisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

N° 48,816 : Certificat du célèbre docteur Rudolph Wurzer. Cette légère et agréable farine est le meilleur absorbant; à la fois nourrissante et restaurative, elle remplace admirablement toute médecine en beaucoup de maladies. Elle est de grande utilité, surtout dans les diabètes, les constipations opiniâtres et habituelles, ainsi que dans les diarrhées, les affections des reins et de la vessie, la gravelle, les irritations inflammatoires et crampes dans l'urètre, les rétrécissements et les hémorroïdes, ainsi que dans les maladies des poumons et des bronches, la toux et la consomption. — Docteur Rud. Wurzer, Membre de plusieurs sociétés scientifiques, Bonn. — N° 73,632 : 25, rue des Boulangers, Mulhouse, 2 février 1870. — Ayant fait usage pendant cinq mois de la Revalescière, je me trouve guéri d'une maladie chronique du foie qui me tourmentait depuis bientôt quinze ans. — N.-J. Charlier.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les *Biscuits de Revalescière*, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus énervés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. *franco*. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; Gondrand; Besson, successeur de Texier; J. Russon, épicier, quai de Limoges. — Angers, Veuve Chanteau, épicière; Levêque, négociant, rue Plantagenet; Bretault-Délagrée. — Baugé, Buchmann, marchand de comestibles. — Beaupreau, Mme Belliard, épicière. — Cholet, Vandangeon-Bureau, 63, place Rouge; Cortini, confiseur, 60, rue Nationale; Jacométy, confiseur; Emile Richard, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Cie, Limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Ligne de Poitiers-Saumur.

Départs de Saumur :	*Arrivées à Poitiers :*
6 h. 30 m. matin.	10 h. 30 m. matin.
1 — 10 — soir.	4 — 45 — soir.
3 — 20 — —	10 — 10 — —
7 — 45 — —	11 — 50 — —

Il y a, en outre, un départ de Saumur pour Montreuil à 8 h. 10 m. matin, avec correspondance pour Angers.

Départs de Poitiers :	*Arrivées à Saumur :*
5 h. 50 m. matin.	10 h. »» m. matin.
12 — 10 — soir.	4 — 40 — soir.
1 — 45 — —	9 — 10 — —
6 — 55 — —	11 — 20 — —

Départ de Montreuil pour Saumur, 2 h. 11 m. soir. Arrivée à Saumur, 2 h. 50. Ce train correspond au train d'Angers à Montreuil-Bellay.

P. GODET, *propriétaire-gérant.*

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 31 JANVIER 1879.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	77 05	» 15	» »
3 % amortissable	79 50	» 05	» »
4 1/2 %	109 »	» »	» »
5 %	114 »	» 15	» »
Obligations du Trésor, t. payé	502 »	» »	» »
Dép. de la Seine, emprunt 1857	245 »	3 »	» »
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	517 50	» »	4 50
— 1865, 4 %	534 »	» »	3 »
— 1869, 3 %	414 »	1 »	» »
— 1871, 3 %	401 »	2 75	» »
— 1875, 4 %	522 »	2 »	» »
— 1876, 4 %	517 »	» 25	» »
Banque de France	3050 »	» »	15 »
Comptoir d'escompte	770 »	3 75	» »
Crédit agricole, 200 f. p.	455 »	» »	» »

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	380 »	» »	» »
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	773 75	» »	1 25
Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	675 »	» »	» »
Crédit Mobilier	487 50	2 50	» »
Crédit foncier d'Autriche	567 50	» »	» »
Charentes, 500 fr. t. p.	» »	» »	» »
Est	680 »	1 25	» »
Paris-Lyon-Méditerranée	1086 25	1 25	» »
Midi	830 »	» »	» »
Nord	1375 »	2 50	» »
Orléans	1175 »	5 »	» »
Ouest	767 50	5 »	» »
Compagnie parisienne du Gaz	1275 »	7 50	» »
C. gén. Transatlantique	485 »	» »	» »

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
Canal de Suez	698 75	1 25	» »
Crédit Mobilier esp.	742 50	2 50	» »
Société autrichienne	523 75	3 75	» »
OBLIGATIONS.			
Orléans	364 »	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée	360 »	» »	» »
Est	358 »	» »	» »
Nord	368 »	» »	» »
Ouest	359 25	» »	» »
Midi	359 »	» »	» »
Charentes	» »	» »	» »
Cie Canaux agricoles	» »	» »	» »
Canal de Suez	563 »	» »	» »

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 9 décembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	8 minutes	du matin,	express-poste.
6 —	45 —	—	(s'arrête à Angers).
8 —	56 —	—	omnibus-mixte.
1 —	25 —	soir,	—
4 —	10 —	—	express.
7 —	15 —	—	omnibus.
10 —	37 —	—	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures	26 minutes	du matin,	direct-mixte.
8 —	21 —	—	omnibus.
9 —	40 —	—	express.
12 —	40 —	soir,	omnibus-mixte.
4 —	44 —	—	omnibus-mixte.
10 —	28 —	—	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etudes de Me VEILLET, successeur désigné de Me CHICOTEAU, notaire à Gizeux, et de Me DENIEAU, notaire à Allonnes.

A VENDRE

A L'AMIABLE

En totalité ou par parties,

LA BELLE TERRE

DITE

LA FORÊT DE BENAIS

Communes de Benais, Restigné et Continvoir (Indre-et-Loire).

Consistant en pavillon de maître, logement de garde, deux fermes et deux étangs, terres labourables et bois pour la majeure partie,

Contenant 456 hectares en un ensemble.

S'adresser, pour traiter, à MM. Vinet, propriétaire et maire, et Dupuy, propriétaire, demeurant à Courléon, et à M. Francville, propriétaire à Parçay;

Et, pour tous renseignements, à Mes Chicoteau, Viellet et Denieau. (32)

Etude de Me LIBAUD, avoué à Chinon.

A VENDRE

Le dimanche 23 février 1879, à midi,

En l'étude et par le ministère de Me Girault, notaire à Bourgueil (Indre-et-Loire),

UNE USINE

Servant à la fabrication de la chandelle et de la bougie, et à la fonte des suifs en branches, située ville de Bourgueil, dépendant de la faillite du sieur Honoré Brault, ancien fabricant à Bourgueil.

Machine à vapeur de la force à quatre chevaux; six machines à bougies, dites Américaines, cuve à fondre le suif.

Mise à prix, trois mille francs, ci..... 3,000 fr.

L'adjudicataire pourra, dans le délai de quarante-huit heures après l'adjudication, de préférence à tous autres, prendre, à dire d'expert, le matériel et les marchandises existant encore en magasin.

S'adresser à Mes Girault, notaire à Bourgueil; Libaud, avoué à Chinon, et à Me Ploquin, huissier à Chinon, syndic de la faillite. (58)

UN HOMME, libéré du service militaire, muni de bons certificats, **demande un emploi.**

S'adresser au bureau du journal.

Etude de Me ROUSSE, notaire à Martigné-Briand.

VENTE DE MEUBLES

APRÈS DÉCÈS.

Le dimanche 2 février 1879, à midi, Me Rousse, notaire à Martigné-Briand, procèdera, au village de Cornu, commune de Martigné, à la vente aux enchères publiques des meubles meublants et objets mobiliers dépendant de la succession de Mme Marie Gourrichon, en son vivant aubergiste, décédée veuve de M. Jean Gazon.

ON VENDRA : Plusieurs lits complets, une armoire en noyer presque neuve, du linge, de la vaisselle, des barriques, un billard et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE JOLIE MAISON

Sise au Pont-Fouchard,

Avec jardin anglais clos de murs, espaliers bien affrnités;

Salon, salle à manger, plusieurs chambres à coucher, servitudes, caves, pompe, etc.

S'adresser à M. Bouchard-Bineau, au Pont-Fouchard. (45)

Etude de Me AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, 23.

A LOUER DE SUITE

Ou pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Avec cour, remise et écurie,

Située à Saumur, rue d'Orléans, 99.

S'adresser, pour la location, à Me Auboyer, et, pour visiter la maison, à Mlle Lechat ou à M. Gasnault, près l'hôtel d'Anjou. (37)

Etude de Me HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS.

Le dimanche 2 février 1879, à midi,

Dans une maison située à Montreuil-Bellay, quartier de Saint-Thomas,

A la requête de M. Doussain, syndic de faillites, demeurant à Saumur, en sa qualité de curateur à la succession vacante de la dame veuve Bretonnière, née Hervé, décédée en son domicile, à Montreuil-Bellay,

Il sera procédé, par le ministère de Me Hacault, notaire à Montreuil-Bellay,

A la vente aux enchères publiques des effets et objets mobiliers dépendant de la succession de ladite dame Bretonnière.

ON VENDRA NOTAMMENT : Une belle armoire antique, un bon lit, couettes, coffres, tables, batterie de cuisine, linge et chiffons, et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A LOUER

Pour le 1er novembre 1879,

LA FERME

(EN CONSTRUCTION)

Dite du CARREFOUR-ROSIÈRE

Sise commune de Neuillé (Maine-et-Loire).

S'adresser, pour les renseignements, à Me Denieau, notaire à Allonnes (Maine-et-Loire), et, pour visiter, aux Rigaudières, commune d'Allonnes. (607)

A CÉDER

PRÉSENTEMENT,

MAGASIN DE ROUENNERIE

MERCERIE ET BONNETERIE

44, à la Croix-Verte.

S'adresser à M. Gasnier, place de la Bilange, 9. (59)

A CÉDER DE SUITE

Pour cause de changement de position,

Au centre de la ville d'Angers, dans un beau quartier,

UN CAFÉ RESTAURANT

BIEN ACHALANDÉ

Recettes mensuelles : 4,000 francs.
Loyer : 2,700 francs.
Sous-location : 700 francs.
Bail : dix-huit ans.
Prix : 12,000 francs comptant.
S'adresser au Directeur de l'Avenir du Commerce, à Angers. (44)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

APPARTEMENT

Rue Haute-Saint-Pierre,

Avec remise, écurie à quatre chevaux et une à deux chevaux, grande cave voûtée.

S'adresser à M. Girard père, place de la Grise, à Saumur. (13)

VINGT-CINQ MILLE

Chevelus d'un an et deux ans,

En BON GROSLOT de Cinq-Mars,

A VENDRE

S'adresser à M. Mesnet, à Cinq-Mars. (15)

A VENDRE

UN BON CHEVAL d'attelage et de selle, âgé de dix ans, grand trotteur. S'adresser au bureau du journal.

AVANCES

et ouvertures de crédit de banque

aux négociants et industriels pressés pour leurs échéances de décembre, janvier et février.

Ecrire à P. GERMAIN, 7, rue Saint-Ambroise, Paris. (679)

ON DEMANDE UN MÉNAGE, la femme comme cuisinière, le mari pour jardinier et le service des chevaux.

S'adresser au bureau du *journal.*

VIN DE PROPRIÉTAIRE

Garanti pur et naturel.

J'expédie *franco* de port, de régie et de fût, jusqu'en gare de l'acheteur, mes excellents vins de table, genre *Bourgogne*, pesant environ 9 degrés, ainsi que mes vins fins : *Bordeaux, Langlade* et *Saint-Georges* vieux, pesant de 10 à 11 degrés, à des prix variant depuis *60 francs* la barrique de 225 litres environ, suivant les qualités et le lieu de destination. — S'adresser à Mme Ve Hyp. Thomas, propriétaire à Béziers (Hérault).

UN FRANC PAR AN — 1 FRANC par AN — 52 NUMÉROS

Le Moniteur des Valeurs à Lots

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Le seul journal financier qui publie la liste officielle des tirages de toutes les Valeurs françaises et étrangères.

IL DONNE LE PLUS COMPLET (16 pages de texte) LE MIEUX RENSEIGNÉ : une causerie financière, par le Baron LOUIS; une Revue de toutes les Valeurs; les Arbitrages avantageux; le Prix exact des Coupons; tous les Tirages sans exception; des documents inédits; la cote officielle de la Banque et de la Bourse.

On s'abonne à Paris : 17, rue de Londres.

NOTA. — *Le prix de l'abonnement peut être envoyé en timbres-poste ou en mandat.*

POUDRE DE BEAUFORT AU VALÉRIANATE DE NARCÉINE

Soulagement immédiat et guérison certaine, après quelques jours de traitement, des **GASTRALGIES**, des **DYSPEPSIES** ou autres **MALADIES DE L'ESTOMAC**, quels que soient leurs symptômes. — Emploi facile. — La boîte 5 francs *franco.*

SALICYLATE DE LITHINE DE FREYSSINGE

contre **LA GOUTTE, LA GRAVELLE, LES RHUMATISMES.** — *Rapport très-favorable à l'Académie de Médecine*, où le savant professeur G. Sée a cité 51 *cas de guérison* presque immédiate *sur 53 malades.* — Pilules (le flacon) 3 fr. — Elixir, 6 fr. **FREYSSINGE**, 97, rue de Rennes, **PARIS** et les pharmacies. — *Brochures franco.*

ÉPILEPSIE CRISES NEREVUSES, HYSTÉRIE. Traitement gratuit jusqu'à disparition des crises. Dr **RIVALLS**, 107, rue de Rennes, **PARIS** ou par correspondance.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.